



al khaliji
France

TARIFS ET CONDITIONS
APPLICABLES A LA CLIENTELE

1^{er} AVRIL 2019

Extrait standard des tarifs

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, SMS, etc)	Gratuit
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	-
Tenue de compte (Prélevés trimestriellement)	30 € / trimestre
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	160 € / an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	-
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	Gratuit
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	15 € / par virement (hors taxes)
♦ En agence	
♦ Par Internet	-
Prélèvement	Gratuit
♦ frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
♦ frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
Commission d'intervention	-
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	Gratuit

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	VALEUR	TARIFS EN EUROS
OUVERTURE TRANSFORMATION CLOTURE		
Ouverture d'un compte avec remise de la Convention de compte		Gratuit
Service d'aide au changement de domiciliation bancaire		Gratuit
Transformation d'un compte		Gratuit
Clôture d'un compte		Gratuit
Liste des opérations automatiques et récurrentes fournie à la demande du client lors de la clôture du compte		Gratuit
RELEVÉ DE COMPTE		
Périodicité mensuelle ou autre du relevé		Gratuit
Récapitulatif annuel de frais		Gratuit
Relevé d'informations		
* Courrier recommandé sur la France		10 €
* Courrier recommandé sur l'étranger		20 €
* Courrier rapide sur la France		50 €
* Courrier rapide sur l'étranger		75 €
* Télécopie sur la France		5 €
* Télécopie sur l'étranger		10 €
* Envoi de documents scannés		15 €
TENUE DE COMPTE		
Frais de tenue de compte		30 €/trimestre
Délivrance d'un RIB ou BIC/IBAN		Gratuit
Enregistrement d'un changement d'adresse		Gratuit
Gestion de compte sans mouvement		Gratuit
SERVICE EN AGENCE		
Versement d'espèces en €	J	Gratuit
Versement d'espèces en devises	J	1%
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque		
* en € inférieur à 8.000 €	J	Gratuit
* en € supérieur ou égal à 8.000 €	J	Gratuit
Retrait d'espèces en devises en agence sans émission de chèque	J	1%
Change manuel	J	cours du jour
Frais de recherche de documents		
* Frais de recherche opération inférieure à un mois		Gratuit
* Frais de recherche opération supérieure ou égale à un mois et inférieure à un an		25 €
* Frais de recherche opération supérieure à un an		100 €
Frais attestation de blocage de capital social		30 €
Frais attestations diverses		15 €
Frais d'audit/Confirmation de solde de comptes		75 €
BANQUE A DISTANCE		
Abonnement à des services de banque à distance		
Internet Al Khaliji France On-Line		
Consultation et gestion de comptes		Gratuit
VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT		
CARTE DE DEBIT (cotisation annuelle)		
Cotisation carte de débit Visa Premier (carte de paiement internationale à débit immédiat)		160 € par an
Cotisation carte Visa Premier supplémentaire sur le même compte		80 € par an
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets		
* retrait d'espèces dans la zone euro		Gratuit
* retrait d'espèces hors zone euro		entre 0% et 2% selon pays

	VALEUR	TARIFS EN EUROS
Commission de réédition de la carte bancaire		40 €
Commission de réédition du code confidentiel de la carte bancaire		10 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par le client pour motif perte, vol ou utilisation frauduleuse		Gratuit
Frais d'envoi de la carte à domicile		Frais réels
Paiement par carte		entre 0% et 2% selon pays
VIREMENTS		
Virements occasionnels		
Emission d'un virement SEPA		
Frais par virement occasionnel		
* Compte à compte	J	Gratuit
* Vers une autre banque	J	15 €
Frais de virements multiples	J	Selon arrangement
Réception d'un virement SEPA		
Frais par virement occasionnel	J	Gratuit
Emission d'un virement non SEPA		
Frais par virement occasionnel		
* Compte à compte	J	Gratuit
* Vers une autre banque	J+2	30 €
Frais de virements multiples	J+2	Selon arrangement
Réception d'un virement non SEPA		
Frais par virement occasionnel		
* En €	J	Gratuit
* En Devises	J+1	Gratuit
Virements permanents		
Emission de virements SEPA		
Frais de mise en place du virement permanent		Selon arrangement
Frais par virement permanent	J	Selon arrangement
Frais de non exécution du virement permanent pour défaut de provision		Gratuit
Emission de virements non SEPA		
Frais de mise en place du virement permanent		Selon arrangement
Frais par virement permanent		
* En €	J	30 €
* En Devises	J+2	30 €
PRELEVEMENT SEPA/TIPSEPA		
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA		Gratuit
Frais par paiement d'un prélèvement	J	Gratuit
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP)	J	Gratuit
CHEQUES		
Mise à disposition d'un chéquier à l'agence		Gratuit
Frais d'envoi de chéquier		
* à domicile par la poste (recommandé)		Frais réels
* à domicile par courrier rapide sur la France		50 €
* à domicile par courrier rapide sur l'étranger		75 €
Frais d'émission d'un chèque de banque		30 € + frais courrier
Opposition sur chèque		
* Frais d'opposition chèque (s) par l'émetteur		15 €
* Frais d'opposition chéquier (s) par l'émetteur		30 €

	VALEUR	TARIFS EN EUROS
Traitement d'un chèque émis sur papier libre-non normalisé		30 €
Remise de chèques en €		
* Tirés sur nos caisses	J	Gratuit
* Compensables à Paris	J+1	Gratuit
* Compensables dans les Dom Tom	J+2	Gratuit
Tirés sur d'autres pays	R+2	Frais correspondant + frais courrier
Remise de chèques en devises		
* Tirés sur nos caisses	J	Gratuit
* Tirés sur la France métropolitaine (uniquement à l'encaissement)	R+1	25 €
* Tirés sur le pays d'origine de la devise		
- Dollars américain	J+7	Gratuit
- Devise européenne sauf euros	J+10	Frais correspondant + frais courrier
- autres devises	R+2	Frais correspondant + frais courrier
* Tirés sur pays d'origine de la devise mais pris à l'encaissement	R+2	25 € + frais corres- pondant + frais cour- rier
* Non tirés sur pays d'origine de la devise	R+2	25 € + frais corres- pondant + frais cour- rier
IRREGULARITES ET INCIDENTS		
INCIDENTS DE PAIEMENT		
Incidents sur chèques émis		
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision		25 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision		
* Par chèque impayé d'un montant inférieur ou égal à 50 €		30 €
* Par chèque impayé d'un montant supérieur à 50 €		50 €
Incidents sur chèques remis		
Retour de chèques impayés		
* Sur France métropolitaine	R-1	15 €
* Sur autres pays	R-1	15 € + frais corres- pondant
Incidents sur prélèvements		
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision		
* Par prélèvement d'un montant supérieur ou égal à 20 €		20 €
* Par prélèvement d'un montant inférieur à 20 €		Plafonné au montant du prélèvement rejeté
Incidents sur carte		
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque		Gratuit
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire		25 €
OPERATIONS PARTICULIERES		
Frais de paiement d'un chèque sur compte d'un titulaire interdit bancaire		25 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur		10% du montant dû au Trésor Public (max 100 € TTC)
Frais par saisie-attribution		100 €
Frais par saisie conservatoire		100 €
Frais de lettre de relance sur échéance de prêt impayé		50 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé		50 €

CREDITS DOCUMENTAIRES	VALEUR	TARIFS EN EUROS
IMPORT		
Commission d'ouverture		2,5‰ par trimestre indivisible min. 200 €
Commission de modification (sauf prorogation ou majoration)		100 €
Commission de levée de documents / négociation / paiement		1,5‰ flat min. 200 €
Commission d'acceptation ou d'engagement de paiement différé		2% par an min. 100 € par mois indivisible
Commission sur documents irréguliers		80 €
Commission d'intervention (handling fees)		90 €
Annulation du crédit documentaire		70 €
Bon de cession		100 €
Frais de Swift et courrier		120 €/ utilisation
EXPORT		
Commission de préavis d'ouverture de crédit		100 €
Commission de notification		1‰ flat min. 150 €
Commission de confirmation (variable selon les pays)		2,5‰ par trimestre indivisible min. 200 €
Commission de modification (sauf prorogation ou majoration)		100 €
Commission de mise en conformité des documents		100 €
Commission de transfert de crédit documentaire		3‰ min. 250 €
Commission de levée de documents / négociation / paiement		1,5‰ flat min. 200 €
Commission d'acceptation ou d'engagement de paiement différé		2% par an min. 100 € par mois indivisible
Commission d'intervention (handling fees)		90 €
Frais de Swift et courrier		120 €/ utilisation
REMISES DOCUMENTAIRES		
Commission de présentation à l'encaissement		2‰ min. 125 €
Présentation supplémentaire, prorogation, effets domiciliés auprès d'autres banques en France, effet réclamé impayé, avis de sort		35 €
Livraison de documents franco de paiement		1‰ min. 125 €
Bon de cession		100 €
Frais de courrier DHL		60 €
Frais de Swift		30 €
PORTEFEUILLE COMMERCIAL		
EFFET A L'ENCAISSEMENT		
Commission d'encaissement	R+3	35 € par effet
Effet prorogé/réclamé/retourné impayé		30 € par effet + frais correspondant
Avis de sort		35 €
Changement de domiciliation		35 €
Frais de protêt		60 € + frais réels
Effet en € hors CORE ou en devises	R + 2	1‰ min. 45 €
Effet tiré sur l'étranger	R + 2	1‰ min. 45 €
EFFET A L'ESCOMPTE		
Taux d'intérêts		Selon arrangement
Jours de banque		5 jours
Commission aval effet (après accord)		2% par an au prorata mensuel min. 100 €
DOMICILIATION D'EFFET		
Commission effet domicilié		Gratuit
Effet rejeté pour différents motifs	J	35 €
Date débit en compte en €	R - 1	
Effet en € hors CORE ou en devises	R - 1	1‰ min. 45 €
NB: Tout avis de domiciliation doit nous parvenir au plus tard 15 jours avant l'échéance		

	VALEUR	TARIFS EN EUROS
CESSION DE CREANCES PROFESSIONNELLES		
Notification de cession de créances professionnelles - (Loi Dailly)		100 € + frais dossier
LETTRE DE GARANTIE		
Emission / Prorogation		2% par an par trimestre indivisible min. 90 €
Commission de modification		90 €
Lettre d'intention		50 €
Garantie pour document de transport manquant		Nous consulter
DECOUVERTS ET CREDITS		
DECOUVERT NON AUTORISE/DEPASSEMENT		
Taux nominal annuel		TBB*+ 5% par an
Commission sur le plus fort découvert mensuel		0,5%/mois perçu trimestriellement
* TBB = Taux de Base Bancaire : 6,60%/an		
CREDITS A LA CONSOMMATION		
Taux nominal annuel (hors assurance)		Selon arrangement
CREDITS IMMOBILIERS		
Taux nominal annuel (hors assurance)		Selon arrangement
FRAIS RELATIFS A UN CREDIT		
Frais de dossier		0,50% du montant du crédit (min 500 €)
Frais de rédaction de contrat		300 €
Frais de modification des conditions d'un crédit		150 € par avenant
SUCCESSION		
Ouverture de dossier de succession en fonction des avoirs		
< à 3.000 €		75 €
de 3.001 € à 25.000 €		150 €
de 25.001 € à 50.000 €		250 €
≥ à 50.001 €		0,5% de la valorisation des avoirs (max 500 €)
RESOUDRE UN LITIGE		
Réclamation		
Pour toute difficulté éventuelle ou réclamation relative au fonctionnement du compte ou à l'utilisation des services mis à sa disposition, le client (ou le représentant légal), doit s'adresser, en premier lieu, à son Conseiller de clientèle par tous moyens à sa convenance.		
Si la réponse apportée par le conseiller de clientèle ne le satisfait pas, le client peut adresser sa réclamation à la Direction Générale.		
La Banque s'engage à répondre par courriel ou par courrier, dans un délai de dix (10) Jours Ouvrables à compter de la réception de la réclamation. Si la réponse ne peut être apportée dans un délai de dix (10) Jours Ouvrables, un accusé de réception sera adressé au Client puis une réponse lui sera adressée dans les deux (2) mois à compter de la réception de la réclamation.		
Pour toute réclamation relative à l'utilisation des services de paiement relevant de L.133-1 du Code monétaire et financier, le Conseiller répondra sur support papier ou sur support durable, si le Client formalise sa demande de manière expresse. Si la réponse ne peut être apportée dans le délai de quinze (15) Jours ouvrables précité pour des raisons échappant au contrôle de la Banque, celle-ci informe le Client de manière motivée qu'un délai complémentaire est nécessaire pour répondre à la réclamation et précise la date ultime de réponse définitive, au plus tard trente-cinq (35) Jours ouvrables à compter de la réception de la réclamation.		
Si enfin le désaccord persistait après la réponse donnée par la Banque, le Client peut demander l'avis du médiateur dans les conditions définies ci-après.		
Médiation		
Le médiateur de la Fédération Bancaire Française (FBF), agissant conformément à la Charte du service de médiation de la FBF (cette charte est accessible sur le site internet de la FBF à l'adresse suivante : www.fbf.fr), peut être saisi gratuitement par le Client, en raison des litiges nés de l'application de la Convention. Le médiateur ne peut être saisi par le Client que lorsque le désaccord persiste à l'issue d'une procédure de réclamation réalisée dans les conditions spécifiées au paragraphe précédent. Le médiateur, chargé de recommander des solutions à ces litiges, est tenu de statuer dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'envoi au Client, par courrier ou courriel, d'une notification du médiateur portant confirmation de sa saisine. Le Client est averti dans un délai de trois (3) semaines à compter de la réception de son dossier par le médiateur en cas de rejet de sa demande de médiation. La médiation est soumise à l'obligation de confidentialité et les constatations et les déclarations que le médiateur recueille au cours de la médiation ne peuvent être divulguées aux tiers, ni invoquées ou produites dans le cadre d'une instance judiciaire ou arbitrale sans l'accord des parties. Le Client pourra transmettre sa demande de médiation écrite :		
<ul style="list-style-type: none"> ◆ par voie électronique, en suivant la procédure de dépôt en ligne d'une demande de médiation sur le site suivant : lmediateur.fbf.fr ou par courriel à l'adresse suivante : mediateur@fbf.fr ;ou ◆ par voie postale, à l'adresse suivante : Monsieur le Médiateur auprès de la FBF, Boîte Postale n° 151 - 75422 Paris Cedex 09 		
<i>Ces conditions sont hors taxes, la TVA est facturée selon le lieu de résidence</i>		
J = Date du jour R = Date de règlement		



al khaliji
France

Al Khaliji France S.A - 49-51 avenue George V - 75008 Paris - France
Tél: +33 (0) 1 49 52 49 52 - Fax : +33 (0) 1 49 52 49 49 - www.alkhaliji.com
S.A. au capital de 104 000 000 € - RCS Paris B 309 033 066